



Plan d'entreprise 2008 - 2012 : attention dangers !

Pour SUD RATP les priorités concernant le Plan d'entreprise 2008-2012 portent sur les aspects sociaux. En effet, chacun sait bien que les résultats imposés dans le cadrage strict du Plan d'Entreprise relèvent des politiques antisociales qui prévalent dans la société. SUD RATP n'a pas choisi la voix de la cogestion qui pour nous, reste un « trompe l'œil » !

Notre modèle syndical s'inscrit dans la conception d'une société humaniste, visant à positionner l'homme et la solidarité au centre de toutes les préoccupations.

La politique de développement des filiales, et les perspectives d'ouverture à la concurrence du « marché » des Transports Publics d'Ile De France, dans le cadre du règlement européen, suscite de notre part une vive opposition.

C'est pourquoi, nous ne nous participons pas à l'élaboration des orientations économiques du plan d'entreprise, sauf à en combattre tous les effets qui nous apparaîtront comme contraires aux intérêts des salariés et à l'intérêt général.

Les orientations du Plan d'Entreprise sont contraires à notre logique de démocratisation c'est pourquoi SUD RATP revendique :

⇒ ***l'instauration d'un Comité de Groupe RATP*** : Comme lieu d'information, sur la situation économique et sociale du groupe.

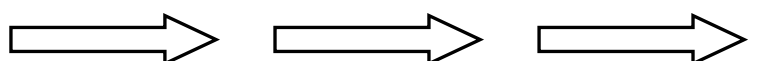
Pour SUD RATP la notion de « groupe » est dangereuse car elle implique des notions de mises en concurrence frontale avec d'autres services publics, tel la SNCF, et induit une logique de fonctionnement des groupes privés. Mais les orientations politiques des 10 dernières années ont fait le choix de l'ouverture à la concurrence, et du développement des filiales de la RATP.

Dans ce contexte, le Comité de Groupe RATP doit permettre une totale transparence afin de :

- Mieux visualiser les enjeux économiques du groupe et de la Régie au sein du groupe,
- Accompagner le développement d'une véritable solidarité sociale du groupe RATP
- impulser une dynamique sociale, environnementale et sociétale au sein du Groupe RAPT avec une logique permanente de défense des intérêts des usagers et des salariés ;
- imposer un véritable statut social au plus haut pour tous les salariés du Groupe RATP.

⇒ ***la mise en place d'une Véritable consultation participative des salariés***

Il est plus que temps de donner vie à l'expression des agents de la RATP, en organisant leur consultation pour tous les sujets sociaux en discussion dans l'entreprise. Bien évidemment SUD RATP restera extrêmement vigilant afin que les dérives manipulatrices ne puissent interférer dans le jeu de démocratique directe que nous demandons.



Il faut faire cesser la casse de nos conditions de travail **C'est pourquoi SUD RATP revendique**

L'individualisation des conditions de travail ne saurait être une réponse face à des contraintes générées par les organisations du travail tournées vers plus de productivité. Le respect de l'humain est ce qui doit prévaloir dans notre entreprise... nous en avons assez des manipulations de la direction poussant les agents les uns contre les autres notamment en imposant la logique du soit disant « volontariat ».

La décentralisation doit trouver ses limites dès lors qu'elle vient menacer le concept même d'entreprise intégrée.

⇒ ***Refusons que le développement technologique se fasse au détriment de la santé des agents et de leurs conditions de travail***

Pour un développement durable, face à l'extension de l'offre et du réseau, face au progrès qui vide certains métiers de leur contenu, les efforts supplémentaires demandés aux agents doivent s'accompagner des justes contreparties afin que cet enjeu soit une réussite.

Pour que les salariés soient acteurs de cette réussite, il faut que leurs conditions de travail et de rémunération, ainsi que leur qualification, s'en trouvent améliorés à cette occasion.

SUD RATP souhaite une réelle reconnaissance sociale pour tous les agents qui payent un lourd tribut au service de ce développement, et une véritable valorisation professionnelle pour les métiers ayant évolué technologiquement.

⇒ ***Favorisons l'insertion des jeunes dans notre entreprise, par la création de bassins d'emplois autour de notre développement***

L'insertion des jeunes est nécessaire à la pérennité de notre entreprise, la proximité est un atout à leur recrutement, le développement doit favoriser cette démarche.

La réaffirmation d'une entreprise citoyenne, associée aux collectivités ; impliquée dans la cohésion sociale ; liée à l'activité économique de la région, des communes et des quartiers, est une dimension indispensable à notre activité de transporteur, un atout face à la menace du profit à tous prix !

A l'inverse de ce qui nous est présenté, c'est un Grand Projet Social, indissociable du Projet d'entreprise qui doit être mis en place !

⇒ ***Un logement décent pour tous et une réévaluation des prêts habitats et à l'amélioration du cadre de vie : c'est le minimum immédiat à obtenir !***

Parce qu'aujourd'hui il n'est pas acceptable que des agents de la RATP soient sans logement, il faut obliger la direction de la Régie à leur trouver une solution d'hébergement.

Parce qu'accéder à la propriété est un problème majeur dans le contexte de la flambée des prix de l'immobilier, l'un des rôles sociaux de l'entreprise est d'accompagner les agents dans leur démarche personnelle.

⇒ ***la renégociation du volet protection social et la réaffirmation du principe de gratuité des soins : une autre nécessité sociale !***

La préservation de la santé des salariés et sa prise en charge financière incombant à l'entreprise est plus qu'un simple principe statutaire, c'est un élément essentiel à nos activités de Transport, dans les contraintes du service public. Pour SUD RATP c'est également faire reconnaître à la RATP combien sa

responsabilité est grande dans la détérioration de la santé des agents, c'est une obligation légale de l'employeur, pour SUD RATP c'est également une obligation morale et sociale !

Parce que l'accord sur le nouveau contrat social est venu rompre le principe de gratuité, par le biais d'un contrat de groupe, dont la charge incombe principalement aux agents, sans distinction de revenu, SUD RATP veut renégocier le contrat social !

La prise en charge totale du contrat de groupe doit incomber à l'entreprise, si besoin en l'intégrant à l'article 87 du statut pour maintenir et réaffirmer le principe de la gratuité des soins.

⇒ ***le droit à la formation professionnelle : une exigence pour Tous !***

La formation est un enjeu majeur au développement de l'entreprise, à l'adaptation de son personnel face aux nouvelles technologies, et au maintien des compétences. C'est donc également un enjeu majeur pour les agents !

Trop de discriminations subsistent face à ce droit pour tous les salariés, ce devoir pour l'employeur !

Il est intolérable que l'âge ou l'ancienneté soit un frein –pour la direction- à la participation aux formations. Il est inadmissible que les actions de formation s'inscrivent dans une démarche exclusivement managériale, de rentabilité financière et dans un esprit de récompense laissant pour compte nombre d'agents.

SUD RATP demande un suivi individuel des parcours formatifs tout au long des carrières et un principe d'accession obligatoire à la formation.

⇒ ***l'aide aux familles et le principe d'égalité Hommes/Femmes : des pré requis sociaux fondamentaux !***

SUD RATP s'inscrit dans la défense de l'aide aux familles (mono parentale ou autre) et dans l'extension des droits qui y sont liés, ce volet doit être considéré dans les perspectives de l'entreprise.

Plus qu'un principe, l'égalité Hommes/Femmes est un fondement constitutionnel, il doit être affirmé et encouragé par tous les moyens.

⇒ ***Combattre toutes les formes de discrimination : un devoir permanent !***

La discrimination est un fléau toujours présent dans l'entreprise, qu'elle soit sexuelle, raciale, générationnelle, syndicale ou autre.

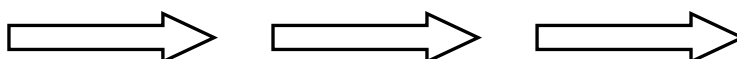
Il faut fixer la détermination de l'entreprise à la combattre sous toutes ses formes.

⇒ ***SUD RATP exige l'amélioration de l'aide aux transports, pour tous les agents, leur famille et d'une manière plus large, la gratuité des transports en communs pour tous***

Parce que notre entreprise est un acteur majeur des transports en Ile de France, elle se doit d'être exemplaire envers les agents et leur famille en leur facilitant l'accès aux transports en commun.

Dans le cadre de l'exploitation, il faut également aider les agents acteurs du transport au travers de leurs déplacements domicile/travail, qui ne peuvent être effectués en Transport en commun du fait d'horaires décalés.

Par ailleurs, SUD RATP réaffirme sa revendication liée à la gratuité des transports pour tous, seule alternative pour imposer les transports en commun comme une grande priorité, à même d'inciter les automobilistes à les emprunter !



⇒ **de meilleurs déroulements de carrière, favorisant l'équité et le principe d'ancienneté**

Parce qu'il est injuste qu'un même emploi, au même niveau d'ancienneté, ne soit pas valorisé par une même rémunération.

Parce que notre entreprise ne peut s'inscrire que dans un collectif, moteur de son essor, et que l'individualisme et la préférence nuisent à la reconnaissance collective : il faut favoriser l'égalité de traitement dans l'avancement.

Il faut également offrir de réelles perspectives de carrière, afin de favoriser les parcours longs dans l'entreprise.

⇒ **la mobilité professionnelle doit être accessible à l'ensemble des agents de la RATP, et non réservée à une élite**

Alors que l'affirmation du groupe est une ambition de l'entreprise, les opérateurs, plus particulièrement ceux de l'exploitation contraints à l'enfermement professionnel, exclus du développement de l'entreprise.

SUD RATP demande l'ouverture à la mobilité professionnelle des opérateurs dans l'entreprise.

⇒ **le maintien de notre régime particulier de retraite et des droits afférents : un impératif pour nous et les futures générations !**

Parce que le service public a ses contraintes, parce que la pénibilité de nos métiers est une constante : il faut garantir aux salariés de la RATP les engagements qui leur ont été promis lors de leur embauche. Pour SUD RATP c'est également pour les futures générations de salariés qu'il faut revendiquer ...dès maintenant, le maintien de notre régime spécial de retraite. La solidarité intergénérationnelle c'est ça également !

L'élaboration du Plan d'entreprise est une opportunité pour réaffirmer le dévouement des salariés de la RATP au service de la collectivité, c'est aussi celle de leur réaffirmer les droits à la retraite qui leur sont dus.

SUD RATP défend les valeurs de l'intérêt général contre l'intérêt particulier ;

Le service public plutôt que le « tout au privé » ;

La Solidarité et non l'individualisme ;

L'Unité des conditions sociales pour tous les salariés ;

La Démocratisation des entreprises !

Si ces valeurs te conviennent : alors rejoins nous !

Cotisations : 60€ par an
ou 15€ par trimestre

SYNDICAT SUD/RATP
4, rue Henri Barbusse
94110 ARCUEIL

